



Assemblée générale

Distr. générale
19 mai 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Vingt-huitième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) (A/57/797). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni des informations complémentaires.

2. Dans son rapport, le Secrétaire général a fait état d'un solde disponible de 481 900 dollars, ce qui était suffisant pour assurer le fonctionnement de l'INSTRAW, notamment le paiement des traitements des huit fonctionnaires, jusqu'à la fin de novembre 2003 (A/57/797, par. 6). **En conséquence, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général et de prier celui-ci de lui présenter, à sa cinquante-huitième session, un rapport complémentaire sur la situation financière de l'Institut.**

